REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana
******

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET DE BUREAUX D'ETUDES

CONTROLE ET SURVEILLANCE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE VOIRIES URBAINES A ANTSIRANANA – REGION DIANA

---oOo---

Crédit IDA55640
AMI N°025/2018/PIC2
Date de lancement : 10 mars 2018

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer la mise en œuvre du Deuxième Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors. Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la mission d'un bureau de contrôle et surveillance de travaux de réhabilitation de voiries urbaines à Antsiranana.

2. Les services comprennent le Contrôle et la Surveillance de travaux couvant des terrassements, assainissements, chaussées, et diverses prestations destinées à atténuer les éventuels impacts négatifs induits sur les plans environnement et le social.

3. La Coordination Nationale du Projet PIC invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :

   - Une lettre de manifestation d'intérêt,
   - Un dossier portant les documents/informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services : brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues et expériences dans des conditions semblables [au cours des cinq (05) dernières années] incluant les sources de financement, le montant ainsi que l'objet des prestations, disponibilité des expertises nécessaires parmi le personnel permanent du cabinet, etc…

   Les Consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

4. Le Bureaux d'études sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition de Janvier 2011 révisée en Janvier 2014 ».

5. Les candidats intéressés peuvent consulter le projet de termes de référence sur le site www.pic.mg, ou le retirer à l'adresse mentionnée ci-dessous, sans que ce projet n'engage le Projet PIC ni sur le contenu, ni sur la forme.

6. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés au plus tard le **27 mars 2018 à seize (16)** heures, heure de Madagascar, à l'adresse suivante :

COORDINATION NATIONALE DU PROJET POLES INTEGRES DE CROISSANCE (PIC)
Immeuble ex-Maison de la Réunion - 2ème étage - Isoraka
101 – ANTANANARIVO MADAGASCAR
Téléphone : 22 367 77
E-mail : procurement@pic.mg ; - Site web : www.pic.mg

et portant la mention « Appel à Manifestation d'Intérêt pour la mission de contrôle et surveillance de travaux de réhabilitation de voiries urbaines à Antsiranana ».

Antananarivo le 10 mars 2018
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance